

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les travaux pour améliorer la sécurité au carrefour de Simondan à Payerne démarrent

A la suite de l'adoption par le Grand Conseil du crédit d'ouvrage destiné à l'élimination de six points noirs du réseau routier cantonal, les travaux de construction d'un giratoire pour sécuriser le carrefour de Simondan à Payerne vont commencer le 6 août 2018.

Passage principal pour les automobilistes qui empruntent l'axe Fribourg-Payerne, le carrefour de Simondan a été répertorié comme secteur prioritaire à sécuriser en raison de son taux d'accidentologie au-dessus de la moyenne. Outre le carrefour, le périmètre faisant l'objet de mesures de sécurisation comprend également l'échangeur de la route de Berne.

Un giratoire à trois branches et deux voies de contournements seront construits pour sécuriser le carrefour tandis qu'au niveau de l'échangeur une nouvelle présélection pour tourner à gauche sera aménagée en venant de Payerne. Les travaux débiteront cet été et se dérouleront en deux étapes pour limiter les impacts sur le trafic :

- Du mois d'août jusqu'à la fin de l'année : construction du giratoire, sans impact sur la circulation sur la route de Fribourg. La rue de la Vignette sera fermée du 13 août jusqu'à la fin novembre 2018. Une déviation est prévue pour les transports publics par la route de la Corbière.
- Du printemps jusqu'à l'été 2019 : modification de l'échangeur et pose du tapis sur le giratoire.

Pour ces importants travaux de sécurisation d'un axe important de la Broye, le Canton investit quelque 3,5 millions en grande partie financés par le crédit-cadre visant à éliminer six points noirs du réseau routier cantonal, adopté par le Grand Conseil le 5 juin dernier.

Dans le cadre de ces travaux, la Commune de Payerne profite de la fermeture de la rue de la Vignette pour mettre en place un aménagement routier modérateur de trafic définitif qui a été mis à l'essai ces six derniers mois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 juillet 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Pierre Bays, chef de la division Infrastructures, Direction générale de la mobilité et des routes

André Jomini, municipal, Commune de Payerne